

## Contribution à la consultation publique sur la réalité sociale de l'Europe

MARJORIE JOUEN

Le Groupement d'études et de recherche *Notre Europe* ne peut qu'accueillir positivement la démarche engagée par la Commission européenne d'ouvrir un large débat avec les parties prenantes sur l'évolution des sociétés européennes, afin de s'appuyer sur ses résultats pour élaborer un agenda social renouvelé.

En effet, cette consultation peut être regardée comme la première étape de l'exercice de remise à plat et de refondation que *Notre Europe* avait recommandé dans son étude « Pour un nouveau contrat social européen »<sup>1</sup> publiée en septembre 2005.

**MARJORIE JOUEN** EST DIPLÔMÉE EN SCIENCES POLITIQUES (1979) ET ANCIENNE ÉLÈVE DE L'ENA (1989). ELLE A ÉTÉ MEMBRE DE LA CELLULE DE PROSPECTIVE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE (1993-1998), CHARGÉE DES QUESTIONS TERRITORIALES ET SOCIALES ; CHEF DU DÉPARTEMENT « AFFAIRES EUROPÉENNES » À LA DIACT (1998-1999) ; CHEF DU BUREAU « UNION EUROPÉENNE - ADHÉSIONS » À LA DGTE - AU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE (2002-2005) ET CHEF DE CABINET ADJOINT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES RÉGIONS (2006-2008). ELLE EST CONSEILLÈRE SPÉCIALE POUR *NOTRE EUROPE* SUR LES QUESTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE DE COHÉSION, AUX EMPLOIS D'INITIATIVE LOCALE, AU DÉVELOPPEMENT RURAL ET À L'ÉLARGISSEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE.

<sup>1</sup> Lien Internet - [http://www.notre-europe.eu/uploads/tx\\_publication/Etud43-fr\\_01.pdf](http://www.notre-europe.eu/uploads/tx_publication/Etud43-fr_01.pdf)

## 1. Etes-vous d'accord avec l'analyse des tendances présentées dans le document ?

L'analyse des tendances énoncées est vaste et pertinente. Elle fournit un panorama quasiment exhaustif des demandes sociales actuelles.

Cependant, au-delà des faits et des chiffres, l'approche retenue – qui ressort de manière encore plus évidente du texte de la Communication de novembre 2007 « Opportunités, accès et solidarité : vers une nouvelle vision sociale pour l'Europe du 21<sup>ème</sup> siècle »<sup>2</sup>, – est de nature à susciter de nombreuses réserves.

En premier lieu, la construction de l'Europe sociale résulte de la confrontation dynamique, depuis 50 ans, entre deux visions des relations entre le social et l'économique. La première considère que le social découle de l'économique et que l'existence de trop grandes rigidités peut nuire à la croissance. En d'autres termes, le social peut être perçu comme un luxe en période de difficulté économique et, au mieux, comme un facteur productif. La seconde postule une certaine autonomie du social par rapport à la sphère économique et se focalise sur la préservation des droits ou des standards minimaux dans un contexte d'insécurité sociale. L'inventaire dressé et la vision sociale esquissée par la Commission optent, sans le dire clairement et de manière partielle, pour la première thèse.

En second lieu, l'étude rétrospective de la construction de l'Europe sociale montre qu'elle est le fruit d'un long cheminement où chaque élargissement a joué son rôle. Or, en postulant qu'au-delà des diversités nationales, « les défis auxquels sont confrontées nos sociétés et les mutations sociales survenues au cours de la génération écoulée sont communs », l'inventaire

<sup>2</sup> COM (2007)726 Final du 20/11/2007

du BEPA néglige de manière préoccupante des différences majeures liées à l'histoire récente et plus ancienne des Etats membres.

Par exemple, l'héritage du modèle bismarckien en Europe centrale et les divers chemins empruntés par la transition économique dans les pays de l'ancien bloc communiste constituent autant de facteurs-clés pour l'évolution sociétale contemporaine des nouveaux Etats membres que les données statistiques instantanées ne parviennent pas à capter. Comme l'indiquait l'étude de *Notre Europe* « Pour certains nouveaux Etats membres, l'adhésion au modèle européen ne consiste pas seulement à appliquer l'acquis communautaire mais à revisiter une nouvelle fois, après leur transition, la relation entre progrès économique et progrès social ». Plus généralement, l'ampleur des transformations induites sur la construction européenne d'un point de vue social et sociétal par les deux derniers élargissements, qui ont tout de même conduit à une augmentation d'un quart de population mais de moins de 5% du PIB, n'est pas prise en compte dans le diagnostic posé par la Commission. De ce fait, il en sort nettement fragilisé.

## 2. Etes-vous d'accord avec les pistes indiquées sous le thème « Opportunités et accès » ?

Alors que l'inventaire dressé par le document consultatif pouvait laisser croire à un exercice de constat, certes utile dans l'actualisation du portrait de la société européenne, mais sans finalité opérationnelle, les intentions de la Commission ont été explicitées par la Communication « Opportunités, accès et solidarité : vers une nouvelle vision sociale pour l'Europe du 21<sup>ème</sup> siècle ».

Toutefois, il est regrettable que l'horizon ouvert par le document consultatif se referme aussi vite et aboutisse seulement à l'Agenda social, dans

la mesure où ce n'est qu'une des composantes de l'Europe sociale, aux côtés des grands blocs de l'acquis communautaire et de certains volets de la Stratégie de Lisbonne. C'est pourquoi *Notre Europe* plaide pour l'élaboration d'un Agenda<sup>3</sup> plus vaste de négociation, incluant l'examen critique des instruments juridiques et financiers utilisés au niveau européen et la mobilisation des nouveaux acteurs, tels que les ONG et les collectivités locales.

En considérant qu'il suffit de garantir à tous une égalité des « chances de réussite » et que « cette opinion est de plus en plus répandue » en Europe, la Commission adopte sans aucune discussion préalable une approche inspirée des thèses de John Rawls sur la justice sociale. Là encore, on peut s'inquiéter que soient laissées dans l'ombre d'autres thèses, plus axées sur la solidarité collective, comme celles développées par Amartya Sen. Cet auteur souligne l'importance de mettre l'accent sur les « capacités » qu'ont les individus à transformer ces opportunités en réalités.

Plus généralement, *Notre Europe* regrette que la vision sociale proposée manque d'ambition : elle se contente d'ancrer l'Europe dans une attitude de réponse à des défis technologiques, économiques, sociologiques, etc. On parle souvent d'économie de la connaissance, et parfois de société de la connaissance ; le diagnostic porté sur les mutations comportementales et de valeurs aurait appelé une réponse promouvant une « culture de la connaissance », dimension qui fait totalement défaut aux propositions.

Alors que la ratification prochaine du Traité de Lisbonne ouvre la voie à une mise en œuvre des principes et droits contenus dans la Charte des droits fondamentaux, on pourrait légitimement attendre de la part de la Commission l'ouverture de perspectives, de nature politique et non seulement fonctionnelle.

<sup>3</sup> Voir supra « Pour un nouveau contrat social européen » (partie 4 – Elaborer un Agenda pour un nouveau contrat social européen)

## Mentions légales

Avec le soutien de la Commission européenne : soutien aux entités actives au niveau européen dans le domaine de la citoyenneté européenne active.



La Commission européenne et Notre Europe ne sont pas responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans le texte. La reproduction est autorisée moyennant mention de la source.

© Notre Europe, février 2008